

Annexe 1- Situation des différents bassins versants du département de l'Ardèche

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

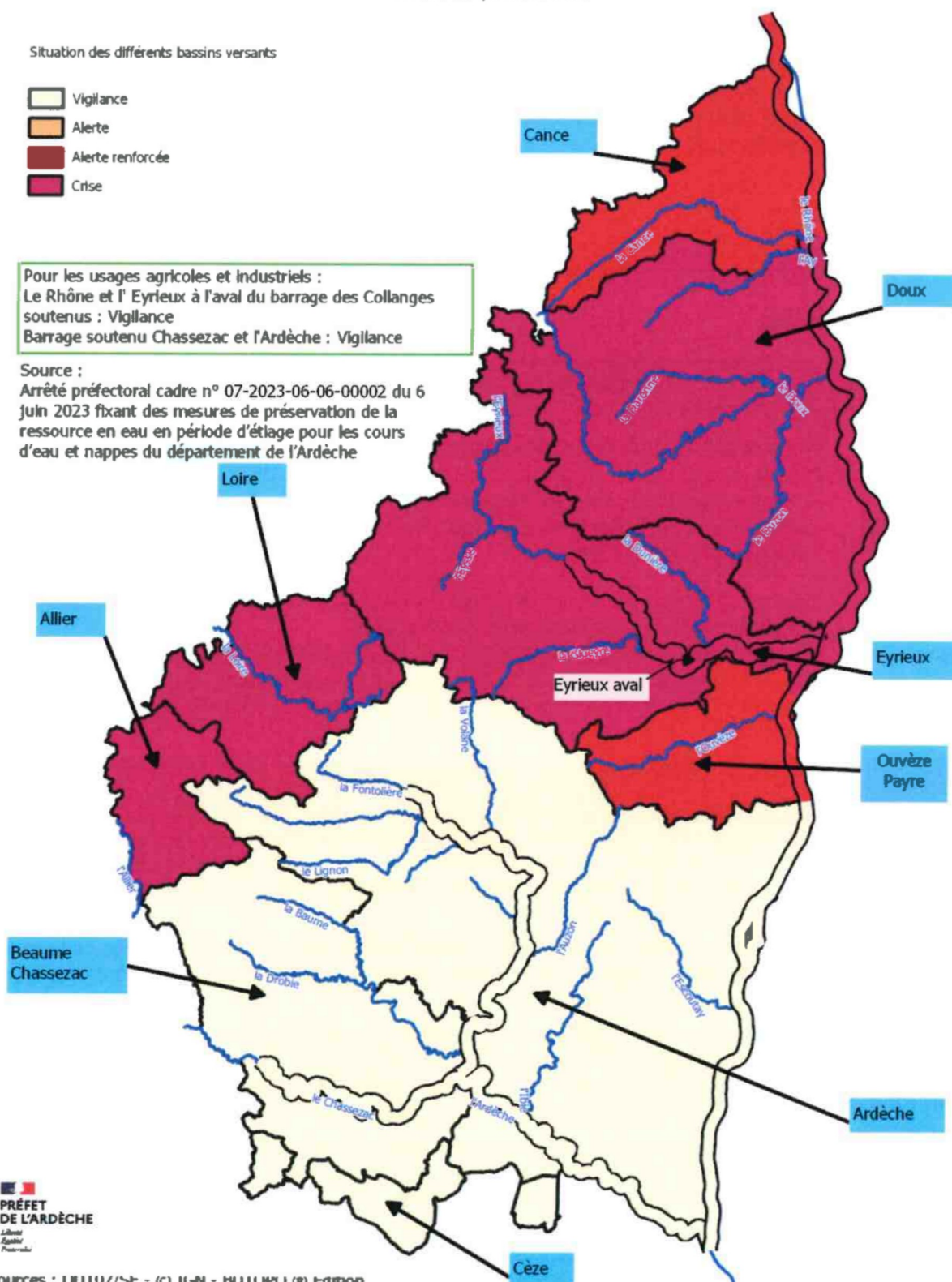
Gestion des pénuries d'eau

Situation des différents bassins versants

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Pour les usages agricoles et industriels :
Le Rhône et l'Eyreux à l'aval du barrage des Collanges
soutenus : Vigilance
Barrage soutenu Chassezac et l'Ardèche : Vigilance

Source :
Arrêté préfectoral cadre n° 07-2023-06-06-00002 du 6
juin 2023 fixant des mesures de préservation de la
ressource en eau en période d'été pour les cours
d'eau et nappes du département de l'Ardèche



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**
Liberté
Égalité
Fraternité

Sources : DDTU/SE - © IGN - BUTOPU © Edition
2021

Protocole MINISTÈRES - IGN du 24 octobre 2011